

MOTION 21/02/2019

Les enseignants représentants de la liste intersyndicale, les parents représentants de la FCPE, de la PEEP, et de l' AAPEMA du Lycée Eugène Delacroix tiennent à exprimer leurs vives inquiétudes concernant la réforme du Lycée dite « Bac 2021 », sa préparation et sa prochaine mise en œuvre :

Nous remettons en cause :

- Le fait d'imposer à tous les élèves dès la seconde des choix de spécialités qui risquent de déterminer leur avenir.
- Le fait d'imposer ce choix dès la troisième pour les spécialités qui ne sont pas offertes par tous les établissements.
- L'absence de garantie que ces choix de spécialité seront respectés en première comme en terminale.
- La standardisation des effectifs à 35.
- Une mise sous pression des élèves dès la première avec une multiplication des épreuves de baccalauréat qui s'ajouteront aux évaluations en classe.
- Une augmentation des inégalités géographiques entre établissements : le tronc commun (hors Français et Philosophie) n'est plus évalué qu'au sein de l'établissement, sur des sujets choisis au sein du lycée, sans rattrapage prévu.
- Le calendrier de terminale qui prévoit les dernières épreuves de tronc commun dès le mois de décembre.
- L'absence de garantie à terme du maintien des options, effectifs réduits et projets culturels dans l'établissement.
- Les nombreuses incertitudes qui demeurent, par exemple sur les conséquences des choix des spécialités dans l'orientation ou sur le poids des épreuves communes dans le dossier Parcoursup.
- L'incertitude sur l'organisation des épreuves communes en terme de ressources humaines tant pour la surveillance que pour la correction.
- L'absence de garantie d'informer les familles le plus tôt possible afin d'éviter de les mettre devant le fait accompli. Les affectations dans les spécialités devraient être justifiées et données en Juillet.

Tous ces éléments de nature inquiétante ne permettent pas, à ce stade de l'année, d'envisager sereinement la rentrée 2019. Nous sommes également fortement préoccupés par les nombreuses conséquences de cette réforme, aussi bien pour les conditions d'apprentissage (et donc la réussite des élèves) que pour les conditions de travail des professeurs. Les nombreuses menaces de suppression de postes qui se dessinent partout en France renforcent ces inquiétudes.

Nous sommes donc en droit de nous interroger aussi bien sur le sens même de cette réforme qui se présente comme un changement de paradigme que sur ses conditions précipitées de réalisation qu'on entend nous imposer à grand renfort de communications médiatiques mais sans concertation au niveau local, avec des informations qui paraissent au compte-gouttes et demeurent floues.

Pour ces raisons, nous ne pouvons pas nous résoudre à soutenir la mise en œuvre de cette réforme.